

## Le programme COIP

Les 8 millions de tonnes de plastiques et 1,5 million de tonnes de microplastiques déversées dans les océans chaque année ont un impact de plus en plus alarmant sur la vie marine et les activités économiques liées aux océans.

En réponse à cela, le Programme **d'identification et de préparation du projet Clean Oceans (COIP)** identifie et prépare des projets en Afrique subsaharienne qui contribuent à réduire les rejets de matières plastiques dans les océans.

## Pays bénéficiaires et promoteurs

Les **pays bénéficiaires de la COIP** sont des **pays** côtiers d'Afrique subsaharienne éligibles, à l'exception de l'Afrique du Sud.

**Les promoteurs cibles** sont les autorités locales et les municipalités et leurs services publics, les organisations régionales, nationales et locales (y compris les ONG, les instituts de recherche, les universités) et les entreprises du secteur privé impliquées dans la gestion des déchets solides, des eaux usées et des eaux pluviales.

## Pouvoir adjudicateur et mandat

Le **pouvoir adjudicateur** est la Banque européenne d'investissement (BEI), qui est la banque de l'Union européenne. Si les principales activités de la BEI sont axées sur l'Europe, elle est un partenaire actif pour le financement du développement dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) depuis 1963. La BEI soutient les politiques extérieures et de développement de l'UE.

Actuellement, la BEI opère en Afrique subsaharienne dans le cadre de l'accord de partenariat ACP-UE, également connu sous le nom d' **accord de Samoa**, ancien accord de Cotonou.

## L'Initiative pour l'assainissement des océans (COI)

L' **Initiative pour un océan propre (COI)**, qui constitue la base et le cadre du COIP, a été lancée par la BEI, le groupe KfW et l'Agence française de développement (AFD) en octobre 2018. En octobre 2020, les banques nationales de développement italiennes et espagnoles CDP et ICO ont rejoint l'initiative. En février 2022, la BERD a rejoint l'initiative en tant que sixième partenaire. Ensemble, les six banques se sont engagées à atteindre un objectif de financement COI, comprenant à la fois des prêts et des subventions de 4 milliards d'euros au cours de la période allant du 1er octobre 2018 au 31 décembre 2025. L'objectif du COI est de financer des projets qui démontrent des moyens efficaces et efficients de réduire les déchets plastiques ou le rejet de microplastiques dans les océans. Les types de projets qui contribuent aux objectifs du COI et qui sont admissibles au titre du COIP sont énumérés ci-dessous.

- **Collecte, traitement et recyclage des déchets, et amélioration de la collecte et du traitement des eaux usées** afin de garder les plastiques hors des cours d'eau, des océans et des zones côtières.
- **Gestion des déchets** dans les ports et les ports afin de réduire les rejets de matières plastiques des navires.
- **Projets innovants qui maintiennent les plastiques hors des océans** ou conduisent à des produits plus réutilisables ou biodégradables
- **Gestion des eaux pluviales dans les villes** pour empêcher les plastiques d'entrer dans les cours d'eau en raison des précipitations et des inondations.

## Champ d'application du programme COPIP

L'objectif principal du programme COPIP est d'identifier et de préparer des projets d'investissement ayant un impact manifeste sur la réduction de la pollution des océans par les déchets et les plastiques dans les villes côtières d'Afrique subsaharienne.

Le programme COPIP évalue et prépare actuellement la mise en œuvre de projets relatifs aux déchets solides dans les villes côtières et fluviales proches du littoral en Afrique subsaharienne. Les promoteurs des projets sont des secteurs publics.

L'équipe du COPIP a identifié un pipeline de **20 projets** avec un coût d'investissement minimum de **20 millions d'euros**, dont **8** ont été sélectionnés pour des études de pré faisabilité (PFS). Sur les 8 projets relevant du PFS, **6** seront sélectionnés pour des études de faisabilité et préparés en vue d'un financement et d'une mise en œuvre ultérieurs.

En collaboration avec le promoteur et d'autres parties prenantes, les consultants mettent en **œuvre deux projets pilotes** comme preuve du concept d'élément(s) ou d'approche(s) de projet sélectionné(s) et de sensibilisation et d'engagement des parties prenantes locales.

Les consultants effectueront également des **activités de transfert de connaissances et d'expertise en matière d'élaboration** de projets, de gestion de projets, de financement, d'exploitation et d'entretien aux promoteurs de projets publics et/ou privés et à d'autres homologues gouvernementaux.

### Note:

Bien que les eaux usées et les eaux pluviales soient éligibles au titre des COI et du programme COPIP, tous les projets COPIP sélectionnés portent sur la **gestion des déchets solides**, car il a été constaté que c'était le secteur qui avait besoin de beaucoup d'intervention au cours de la phase d'identification du projet.

## Objet du projet

Réduire la pollution des déchets et des plastiques dans les océans dans les villes côtières d'Afrique subsaharienne:

- améliorer le système de gestion des déchets (collecte, transport, traitement et élimination),
- soutenir des solutions circulaires visant à accroître la réutilisation/le recyclage des déchets et à réduire la quantité de déchets mis en décharge,
- améliorer les conditions de vie de la population (création d'emplois, conditions de travail, équité entre les sexes, etc.).

## Attentes des promoteurs de projets sélectionnés

### Au cours de l'étude de faisabilité (FS):

Les promoteurs/gouvernements souverains des projets sélectionnés pour la phase d'étude de faisabilité dans le cadre du programme COPIP sont tenus de le faire;

- Signer un accord de coopération (CdA) avec la BEI. L'objectif de la CdA est de:
  - Assurer l'adhésion de l'État souverain et du promoteur en termes d'acceptation du FS,
  - Veiller à ce que l'octroi de licences et le droit d'auteur des FS produits restent de la compétence de la BEI,
  - Veiller à ce que le consultant en assistance technique dispose du soutien nécessaire pour assurer la bonne mise en œuvre du FS. Le soutien comprend, mais sans s'y limiter: droits d'accès (données/informations/visites de site) et visas par les gouvernements hôtes, faisant appel à une personne de contact clé responsable de la coordination entre le promoteur et les consultants pour assurer la communication/le retour d'information en temps utile.

## Après l'étude de faisabilité (fin du programme COPIP):

- Signer un prêt auprès de la BEI après l'achèvement du FS. La BEI financera jusqu'à 50 % des coûts d'investissement du projet et l'autre moitié sera financée par d'autres cofinanciers.
- Le projet est conforme aux lignes directrices de la BEI en ce qui concerne:
  - [Normes environnementales et sociales \(conformément aux normes E &S de la BEI\)](#)
  - Marchés publics (conformément au guide de la [BEI sur les marchés publics](#))

## Prestataire de services

Le programme COPIP est réalisé par un consortium de consultants composé de **Tetra Tech International Development** et **EGIS Eau**.

## Contacts COPIP

### BEI:

- **Gestionnaire de programme d'assistance technique et expert du secteur des déchets solides** (responsable des projets au Kenya, en Tanzanie, au Ghana et en Gambie): Joyce A.Ouma Klu, [j.klu@eib.org](mailto:j.klu@eib.org), Tél: [+ 352 437 984 643](tel:+352437984643)/[+ 254705041091](tel:+254705041091)
- Expert **du secteur des déchets solides** (responsable des projets au Gabon, au Bénin, au Togo et au Cameroun): Virginie HERBST, [v.herbst@eib.org](mailto:v.herbst@eib.org), Tél: [+ 352 437 983 103](tel:+352437983103)

### Consultant:

- **Chef d'équipe:** Charles REEVE, [Charles.Reeve@copip.eu](mailto:Charles.Reeve@copip.eu), Tél: + 27 82 858 8605
- **Gestionnaire de programme:** Lorraine HUTCHISON, [Lorraine.Hutchison@copip.eu](mailto:Lorraine.Hutchison@copip.eu), Tél: + 254 758 726 298
- **Chef de projet pour le Gabon, le Bénin, le Togo et le Cameroun:** David LION, [david.lion@egis-group.com](mailto:david.lion@egis-group.com), Tél: + 33 7 88 25 38 21
- **Chef de projet pour le Kenya, la Tanzanie, le Ghana et la Gambie:** Jonathan BARNES, [Jonathan.Barnes@tetrattech.com](mailto:Jonathan.Barnes@tetrattech.com), Tél: + 44 7788 339905
- **Expert en déchets solides:** Eva Röben, [Eva.Roben@copip.eu](mailto:Eva.Roben@copip.eu), Tél: + 32 491 735317